Elle veut se marier avec un catholique : aucun imam nantais n'accepte de bénir l'union

30/10/2017 à 20h08

Il est catholique, croyant, elle tient à rester musulmane. Mais ils s'aiment, vont rapidement vivre ensemble. (…)

Il l'annonce à ses parents, inquiets et néanmoins ouverts. Elle le cache aux siens. « Dans l'islam, les mariages mixtes sont tolérés pour les hommes. Mais pour les femmes, c'est haram, c'est péché, explique Myriam Blal. Le consensus là-dessus date de plusieurs siècles et n'a jamais été repensé. » Seule solution : que le fiancé se convertisse. Mais lui refuse de jouer les hypocrites. Alors, ils décident de se marier religieusement, mais lors d'une cérémonie où chacun garde sa foi. Un modèle à inventer. Sacrée affaire.

Le fiancé trouve un prêtre rezéen prêt à la bénir : Gérad Épiard, formé au dialogue islamo-chrétien. La fiancée, elle, essuie refus sur refus auprès des imams. Dont celui de la mosquée nantaise Assalam, navré, mais ferme, après consultation des textes savants, rapporte Myriam dans son livre.

« Ma belle-famille me dit que c'est parfois plus facile de discuter entre croyants différents, qu'entre un croyant et un non-croyant », confie Myriam. Et d'ajouter, ravie : « Quant à ma mère, elle m'a lancée récemment : en fait, Maxime, c'est un arabe ! »

Ouest France

Merci à **Jesse James**